

Ligne de produits grandes entreprises

- Très grandes entreprises
- Groupes régionaux
- Startups en hyper croissance

L'Urssaf Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage à vos côtés en vous proposant un service spécifique adapté à la taille et à la configuration de votre entreprise.



Un point d'entrée unique

Boîte mail dédiée, ligne téléphonique personnalisée

Réponse mail
sous 48h

Votre contact privilégié

Une adresse mail spécifique
Un numéro de téléphone dédié

Une réponse **rapide** et **personnalisée** avec un traitement de la demande par le gestionnaire référent



Un accompagnement personnalisé et attentionné pour chacune de vos demandes

Délais de paiement par anticipation

En cas de difficultés de trésorerie, vous pouvez disposer :

- d'un **délai de paiement** avant même le premier débit auprès de l'Urssaf
- d'une **souplesse dans le paiement** des cotisations
- de **l'appui de nos équipes** pour définir l'échéancier adapté à la situation de votre entreprise

Remise de majorations et pénalités de retard

Sous certaines conditions, en cas de difficultés, vous pouvez bénéficier d'une **remise de majorations et de pénalités de retard**

Traitement des modifications administratives de vos établissements

L'ensemble de vos démarches administratives (création, transfert ou radiation d'un établissement) sont traitées rapidement de manière à intégrer la déclaration DSN suivante.

Un **correspondant DSN** vous accompagne dans vos démarches et vous aide, si nécessaire, à résoudre vos difficultés.

Conseil, information et alerte

Un **contact** est notamment initié en cas d'absence de déclaration ou d'écart entre le montant attendu et le montant versé



Une gestion centralisée performante et réactive de l'ensemble de vos comptes

Eligible ou non au dispositif de Versement en Lieu Unique (VLU), vous avez la possibilité de regrouper tous vos comptes gérés par l'Urssaf Paca au sein du service grands comptes.

Vous bénéficiez ainsi d'une gestion centralisée de l'ensemble de vos comptes :

- Une **centralisation des déclarations et des versements de cotisations** pour l'ensemble des établissements
- Un **interlocuteur unique** pour le contrôle de l'ensemble des établissements

La centralisation de vos comptes au sein du service grands comptes ne nécessite aucune modification d'organisation ou de modalité de paiement :
le service grands comptes s'adapte à votre organisation



Une offre de sécurisation juridique pour une juste application de la législation sociale

Rescrits et questions juridiques

Des **décisions explicites** sont formalisées par notre service juridique en réponse à vos questions sur l'application de la législation sociale.

Diagnostics conseils

Vous pouvez solliciter des diagnostics conseils : **démarches préventives** qui consistent à sécuriser votre entreprise en amont de modifications de pratiques salariales ou pour la mise en œuvre d'une évolution ou d'une nouvelle législation.

Contrôle

Vous avez la possibilité de choisir entre un **contrôle thématique pluriannuel** et un **contrôle global annuel** pour mieux l'adapter aux contraintes de votre entreprise.

Bilans réguliers

A votre demande, des **rendez-vous physiques ou en visioconférence** peuvent être organisés aux moments clés de la vie de votre entreprise.

Un **bilan d'échéance** vous informe des anomalies déclaratives concernant votre entreprise lors de chaque déclaration.

Les réponses apportées par l'Urssaf Paca (rescrits, questions juridiques, diagnostics-conseils) sont **opposables en cas de contrôle ultérieur**